



COMMUNIQUE DE PRESSE

AVEC DIGI.DOCS.AGRI, ADAMA ACCOMPAGNE LES UTILISATEURS DE SES PRODUITS DANS LA MISE EN OEUVRE DES TRAITEMENTS

Suresnes, le 21 avril 2023 – ADAMA lance les Digi.Docs.Agri, 3 documents connectés résumant l’essentiel des règlements à connaître avant, pendant et après un traitement. Avec deux objectifs : simplifier et sécuriser.

ADAMA s’engage comme partenaire des agriculteurs face aux enjeux techniques, climatiques, sociétaux et économiques, avec une approche mobilisant des outils variés au service de la protection et de la croissance des plantes.

En France, les utilisateurs des produits de protection et de stimulation des plantes doivent respecter divers règlements, qui évoluent régulièrement. Il est parfois difficile d’avoir tout en tête. C’est une source potentielle d’erreurs qui peuvent se payer cher et qui complexifient le quotidien.

Face à ce constat, l’équipe ADAMA s’est mobilisée pour mettre à la disposition des utilisateurs de ses produits les Digi.Docs.Agri :

- **L’essentiel des règlements sans complication**
- **Des schémas et des arbres de décisions faciles à utiliser**
- **Des QR codes pour accéder à des simulations, des questions réponses et des informations produits**

ZNT, DVP, DSR, DSPPR, Protection des Pollinisateurs, Stockage, EPI ... et encore bien d’autres sujets sont abordés de façon concrète et pratique.

« Trois mots nous ont guidés tout au long de la réalisation de ces supports : efficacité, rigueur et simplicité. Nous espérons qu’ils contribueront à la fois à simplifier le quotidien de nos clients et à sécuriser les traitements », explique Françoise Hermouet, Responsable Agriculture Durable. « Conscients de l’importance pour nos clients de disposer d’informations fiables, nous prévoyons des mises à jours régulières de ces documents, au plus près des évolutions réglementaires qu’elles soient générales ou spécifiques aux produits ».

[Les Digi.Docs.Agri sont téléchargeables ici](#)

ADAMA

ADAMA France s.a.s.- 33, rue de Verdun - 92156 SURESNES Cedex

Tél. : +33(0)1 41 47 33 33 | www.adama.com

Société au capital de 250 000 € - Siren : 349 428 532 - R.C.S Nanterre - APE : 4675Z - TVA: FR12349428532



Digi.Docs.Agri
ADAMA

###

A propos d'ADAMA

Notre groupe ADAMA Agricultural Solutions Ltd est un des leaders mondiaux de la protection des plantes. Nous possédons l'un des portefeuilles de matières actives les plus complets et les plus diversifiés au monde, intégrant des solutions conventionnelles, de biocontrôle et des biostimulants, issues d'installations de R&D, de synthèse et de formulation de pointe, ainsi qu'une culture d'entreprise basée sur l'écoute des agriculteurs et l'innovation à partir du terrain. Les 8 000 collaborateurs ADAMA développent ainsi pour les agriculteurs dans plus de 100 pays à travers le monde des solutions pragmatiques, qui répondent à leurs besoins et les aident à assurer la sécurité alimentaire de tous. Pour plus d'informations, rejoignez-nous sur www.adama.com, sur [Twitter](#), [Facebook](#) ou [LinkedIn](#).

Contact ADAMA France s.a.s :
Emmanuelle CLIN PILARSKI
Responsable Communication
emmanuelle.clin@adama.com
Tel : 06.37.56.47.48

ADAMA

ADAMA France s.a.s.- 33, rue de Verdun - 92156 SURESNES Cedex

Tél. : +33(0)1 41 47 33 33 | www.adama.com

Société au capital de 250 000 € - Siren : 349 428 532 - R.C.S Nanterre - APE : 4675Z - TVA: FR12349428532